

Le 21 mars 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière, tenue au lieu habituel des réunions du conseil, le lundi 21 mars 2011, à 20 h, à laquelle séance sont présents :

M. Sylvain Hudon, maire

M. Pierre Darveau
M. Steve Leclerc
M^{me} Lise Bellefeuille
M^{me} Lise Garneau
M. Claude Brochu
M^{me} Louise Lacoursière

Tous membres du conseil et formant quorum.

Sont aussi présents M. Michael Schmouth, directeur général, M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière, et M^{me} Danielle Caron, greffière.

Prière

Monsieur le maire procède à la lecture de la prière, puis il souhaite la bienvenue aux personnes assistant à cette séance.

Adoption de l'ordre du jour

96-2011 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire tel que proposé.

Adoption de procès-verbal - Séance ordinaire du 7 mars 2011

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal au moins 24 heures avant la présente séance, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

97-2011 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2011.

Dépôt du certificat de la greffière – Règlement numéro 4-2011 visant à modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'agrandir la zone Rd18 à même la zone Pa5

Conformément aux dispositions de l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, M^{me} Danielle Caron, greffière, dépose le certificat attestant que le règlement numéro 4-2011, visant à modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'agrandir la zone Rd18 à même la zone Pa5, est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Adoption – Règlement numéro 4-2011

CONSIDÉRANT les pouvoirs attribués à la Ville par la loi en matière d'urbanisme;

CONSIDÉRANT qu'un règlement de zonage est applicable sur le territoire de la Ville de La Pocatière et qu'il est opportun d'apporter certaines modifications à ce règlement;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a préalablement été donné à la séance ordinaire du 24 janvier 2011;

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu le projet de règlement numéro 4-2011 au moins deux jours juridiques avant la présente séance, l'avoir lu et renoncer à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

98-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le règlement numéro 4-2011, visant à modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'agrandir la zone Rd18 à même la zone Pa5, soit adopté tel que rédigé et déposé au Livre des règlements de la Ville.

Adoption – Règlement numéro 6-2011 concernant la délégation, au directeur général, du pouvoir de former le comité de sélection dans le cadre d'un appel d'offres avec système de pondération et d'évaluation des offres

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a procédé à l'adoption, lors de la séance ordinaire du 20 décembre 2010, de la Politique de gestion contractuelle de la Ville de La Pocatière;

CONSIDÉRANT que l'article 6.5.1 de cette politique prévoit, à titre de mesure, que le conseil municipal délèguera au directeur général le pouvoir de former les comités de sélection;

CONSIDÉRANT que la possibilité de déléguer ce pouvoir est énoncée à l'article 573.1.0.1.1 de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a préalablement été donné à la séance ordinaire du 7 mars 2011;

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu le projet de règlement numéro 6-2011 au moins deux jours juridiques avant la présente séance, l'avoir lu et renoncer à sa lecture;

99-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le règlement portant le numéro 6-2011, concernant la délégation, au directeur général, du pouvoir de former le comité de sélection dans le cadre d'un appel d'offres avec système de pondération et d'évaluation des offres, soit adopté tel que rédigé et déposé au Livre des règlements de la Ville.

Loi sur les élections et référendums dans les municipalités – Rapport d'activités du trésorier pour 2010

Conformément aux dispositions du chapitre XIII de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière, dépose le rapport d'activités du trésorier pour l'année 2010, tel qu'il sera transmis au Directeur général des élections.

Services de la Sûreté du Québec – Autorisation de paiement

CONSIDÉRANT que cette transaction est exemptée des procédures d'appel d'offres public et par voie d'invitation écrite, et ce, en vertu du paragraphe 1^o de l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes*;

100-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCUSER réception de la facture émise par le ministère de la Sécurité publique pour la somme payable, en 2011, par la Ville de La Pocatière, pour les services de la Sûreté du Québec, s'élevant à 466 768 \$, de laquelle est déduite un ajustement de la facture de 2010, d'un montant de 12 363 \$, et d'autoriser le paiement de la balance due, soit 454 405 \$, au moyen de deux versements égaux de 227 202,50 \$, l'un le 30 juin 2011 et l'autre le 31 octobre 2011.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Entretien des terrains municipaux – Appel d'offres par voie d'invitation écrite

101-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, tels que rédigés, les termes du devis relatif aux travaux d'entretien des terrains municipaux, pour la période du 2 mai 2011 au 30 novembre 2011, et d'autoriser le greffe à procéder à un appel d'offres par voie d'invitation écrite auprès d'au moins cinq fournisseurs.

Application de règlements municipaux - Services d'une agence de sécurité – Adjudication de contrat

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à une demande de prix auprès de six agences de sécurité et de surveillance;

CONSIDÉRANT que le greffe a procédé à l'analyse des deux offres reçues, qui s'avèrent toutes deux conformes;

CONSIDÉRANT que cette transaction n'est pas soumise aux procédures d'appel d'offres public et par voie d'invitation écrite prévues aux articles 573 et 573.1 de la *Loi sur les cités et villes*, étant un contrat dont la dépense est estimée à moins de 25 000 \$;

102-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE RETENIR les services de l'Agence Sécurité Accès, de Lévis, pour la surveillance à être exercée, en 2011, aux fins de l'application de certains règlements municipaux, et ce, aux taux et conditions établis dans la demande de prix et dans l'offre de l'agence, datée du 2 mars 2011;

D'AUTORISER M^{me} Danielle Caron, greffière, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Corporation régionale de la Salle André-Gagnon – Soutien financier de la Ville – Protocole d'entente

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal de soutenir cet organisme, porteur de la diffusion culturelle sur son territoire;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu pour la Ville de clarifier la nature de l'aide qu'elle entend offrir à la Corporation afin de la soutenir dans la réalisation de sa mission culturelle;

103-2011 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, tel que rédigé, le protocole d'entente identifiant le soutien financier consenti par la Ville de La Pocatière à la Corporation régionale de la Salle André-Gagnon, pour les années 2011, 2012 et 2013, soit une subvention annuelle de 15 000 \$, payable en deux versements égaux de 7 500 \$, le 1^{er} mai et le 1^{er} juillet de chaque année;

D'AUTORISER M. Sylvain Hudon, maire, et M. Michael Schmouth, directeur général, à signer ledit protocole d'entente, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

**École de musique Destroismaisons – Soutien financier de la Ville –
Protocole d'entente**

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville d'encourager l'enseignement et le développement de la musique sur son territoire;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu pour la Ville de clarifier la nature du soutien qu'elle entend offrir à l'École de musique afin de permettre à cette dernière de réaliser sa mission culturelle et éducative;

104-2011 **IL EST PROPOSÉ** par M^{me} la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, tel que rédigé, le protocole d'entente identifiant le soutien financier consenti par la Ville de La Pocatière à l'École de musique Destroismaisons, pour les années 2011, 2012 et 2013, soit une subvention annuelle de 8 000 \$, payable en deux versements égaux de 4 000 \$, le 1^{er} avril et le 1^{er} octobre de chaque année;

D'AUTORISER M. Sylvain Hudon, maire, et M. Michael Schmouth, directeur général, à signer ledit protocole d'entente, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Demande de permis à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec –
Bars du Centre Bombardier**

105-2011 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE CONFIRMER à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (RACJ) que la Ville de La Pocatière est propriétaire de l'immeuble connu comme le Centre Bombardier, situé au 600, 9^e Rue, à La Pocatière;

D'AUTORISER M^{me} Josée Rivest, directrice des Services récréatifs, culturels et communautaires, à soumettre une demande à la RACJ afin que la Ville de La Pocatière obtienne les permis requis pour vendre et pour servir des boissons alcoolisées au Centre Bombardier;

D'AUTORISER M^{me} Josée Rivest à signer ladite demande, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Fête nationale 2011 – Autorisations

106-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M^{me} Amélie St-Hilaire, régisseuse à l'animation, à formuler, au nom du comité de la Fête nationale, une demande d'assistance financière auprès du Mouvement National des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale 2011;

D'AUTORISER le comité de la Fête nationale à utiliser, le 24 juin prochain, les terrains adjacents au Centre Bombardier et à l'ancien aréna pour les activités de la Fête nationale 2011, de même que le terrain de baseball pour le déploiement des feux d'artifice devant être faits par un artificier professionnel, selon les normes en pareil domaine et aux conditions stipulées par l'assureur de la Ville, le cas échéant, et de permettre la sortie, à cette occasion, de pompiers et de camions du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière, afin de participer au service d'ordre veillant au bon déroulement de l'événement.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Journée nationale du sport et de l'activité physique – Demande de subvention

107-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M^{me} Josée Rivest, directrice des Services récréatifs, culturels et communautaires, à présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, une demande de subvention dans le cadre du *Programme de soutien financier pour la Journée nationale du sport et de l'activité physique*. La demande de subvention précisera que la Ville de La Pocatière et la Paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière ont signé une entente intermunicipale en matière de loisir pour desservir les populations des deux municipalités;

D'AUTORISER M^{me} Rivest à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Services récréatifs, culturels et communautaires – Statut de M^{me} Marie-France Anctil

108-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE CONSENTIR à la fin du lien d'emploi de M^{me} Marie-France Anctil avec la Ville de La Pocatière, avec effet au 25 mars 2011;

D'AUTORISER M. Michael Schmouth, directeur général, à signer tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Services récréatifs, culturels et communautaires – Embauche d'une secrétaire

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

Services récréatifs, culturels et communautaires – Embauche de personnel estival - Poste de coordonnatrice

109-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'EMBAUCHER M^{me} Isabelle Boutin, de La Pocatière, à titre de coordonnatrice pour la saison estivale 2011, pour un maximum de 200 heures entre le 22 mars 2011 et le 25 juin 2011, et pour une prestation de 40 heures/semaine pour la période du 26 juin 2011 au 18 août 2011, au taux de 12,40 \$ l'heure;

D'AUTORISER M^{me} Josée Rivest, directrice des Services récréatifs, culturels et communautaires, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Stage en horticulture - Gratification

CONSIDÉRANT que la Ville recevra un stagiaire en horticulture dans le cadre du *Protocole de stage en milieu de travail* à intervenir avec le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Bas-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT que M. Normand Moreau, embauché à ce titre aux termes de la résolution numéro 91-2011, adoptée lors de la séance ordinaire du 7 mars dernier, travaillera pour la Ville pendant 34 semaines;

110-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE VERSER à M. Normand Moreau, stagiaire, une gratification d'un montant de 350 \$ net, payable comme suit : 100 \$ le 7 juin 2011, 100 \$ le 9 août 2011, et 150 \$ le 8 novembre 2011.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Association des chefs de services incendie du Québec – 43^e congrès annuel

111-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER MM. Stéphane Dubé et François Bérubé, respectivement directeur et directeur adjoint du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière, à participer au 43^e congrès annuel de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ), qui aura lieu du 21 au 24 mai 2011, à Gatineau, sous le thème « Ici, maintenant, on agit! »;

QUE les frais encourus par MM. Dubé et Bérubé pour participer à ce congrès leur soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Autres sujets

Aucun sujet n'est ajouté.

Période de questions des membres du conseil municipal

Aucune question n'est soumise par les membres du conseil municipal.

Période de questions des contribuables

La seule question adressée au conseil municipal porte sur le sujet suivant : Entretien des terrains municipaux

Levée de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été considérés,

112-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE LEVER la séance à 20 h 15